

La laïcité en prend un coup !

Désormais, les « petits » CIO (centre d'information et d'orientation) qui s'occupent des « petits » établissements scolaires, dans les « petites » villes qui sont légion en France, vont fermer. Bien entendu, l'information et l'orientation des élèves seront tout de même assurées : par des boîtes privées qui y verront leur intérêt et feront leur publicité. En échange de quoi, les intervenants seront défrayés par les établissements en question ... *Quid* de la gratuité induite par la laïcité de l'Ecole de la République ? Si ça continue, les « moyens » puis les « grands » établissements seront mis à la même enseigne et l'Education nationale sera devenue une boîte privée généralisée ! Il est évident que depuis longtemps les informations et les orientations sur le devenir des élèves ne fonctionnent pas bien, mais de là à les livrer à l'économie de marché ! La réforme chère à MACRON signifie mettre au rebut ; là, on est en plein dedans. Il aurait été préférable d'améliorer le service public en cause en s'interrogeant sur les raisons de son dysfonctionnement, au lieu de quoi, on l'a mis aux ordures.

Autre chose : les lycées publics deviennent centres d'examens à la fin de l'année scolaire pour cause du bac et autres examens officiels de l'enseignement supérieur. A cette occasion, ils sont traités comme les universités qui, pour des raisons obscures, admettent dans leurs rangs les jeunes femmes voilées qui viennent y suivre les cours. Ainsi les futures bachelnières qui tentent de réussir le premier diplôme supérieur peuvent-elles être enfoulardées, voilées, mais pas bâchées, alors que certains jeunes hommes, barbus – le port de la barbe fait un carton depuis le 11 septembre 2001 – viennent dans la même optique revêtus de la djellaba recommandée par leur religion... Puis, à la rentrée suivante, le centre d'examen redevient un lycée ordinaire où les modes religio-vestimentaires sont interdites. Il arrive qu'en cours d'année, il y ait des épreuves d'examens dans ces mêmes lycées. La question est posée par certaines familles qui ne font pas la différence entre le lycée permanent et le centre d'examen ponctuel ; d'où des palabres à répétitions, usants, inutiles mais dont l'issue dépend de la volonté plus ou moins affirmée du chef d'établissement : tous ne sont pas de farouches partisans de la laïcité à tout crin et comme leur hiérarchie s'en fout ...

Le MNGD, c'est-à-dire le « mouvement national à gestion déconcentrée » qui organise le « mouvement » annuel des titulaires de l'Education nationale qui le souhaitent est devenu un carcan selon *le Monde* du 17 septembre 2021, puisque sur 30000 profs du secondaire concernés chaque année 18000 restent sur le carreau. Et c'est pire pour le primaire ... D'où la désaffection pour le métier outre les rémunérations insuffisantes. L'article du *Monde* explique que le « barème » détermine les mutations qui prend en compte « *l'ancienneté, la situation personnelle, le type de poste occupé dans le passé* » ; mais à aucun moment il ne fait mention de la « parité » qui devrait présider au mouvement, c'est-à-dire l'existence des commissions réunissant les responsables de l'institution et les élus des personnels : pour cause, le MNGD n'en tient pas compte car le ministre a décidé de se passer de l'avis des personnels et de leurs syndicats ! Il considère que les profs sont ses vassaux et font ce qu'il leur dit de faire même si c'est en dehors de la loi regroupée dans le *Code de l'Education* et *les Statuts de la Fonction publique* ; c'est pourquoi il tient si fort aux « initiatives » tout-à-fait personnelles voire farfelues des collègues. C'est un bon moyen de démanteler l'Ecole de la République dont il n'a pas goûté les joies étant en âge de la fréquenter parce qu'il était élève d'une école privée ... Comme son patron d'ailleurs. Là encore, la laïcité ne tient pas le choc.

Heureusement, Marlène Schiappa, la diva ministérielle en charge de la citoyenneté, a du grain à moudre ; elle a inauguré au début de ce mois d'octobre le « Bureau de la laïcité » qui organisera les travaux du « Comité interministériel de la laïcité » installé depuis la mi-juillet de l'année en cours pour former les agents de la fonction publique à aborder le sujet de la laïcité. Autant dire pour leur apprendre ce qu'est la République ! Les agents de la fonction publique sont recrutés par concours anonyme organisés par la République, y compris ceux de l'Education nationale. S'il y a des contractuels, passe encore de les former. Mais les titulaires, à quoi bon ? Ils ont passé les concours

pour devenir agent de l'État républicain et il savent que la devise de la République **Liberté, Égalité, Fraternité** est inscrite depuis 1875 au fronton de tous les bâtiments publics. Ils savent aussi que la **Laïcité** est le principe qui fonde la Nation républicaine puisque en 1789, la théocratie a été jetée à bas par l'affirmation que la souveraineté politique vient des citoyens ... Les Français sont-ils inculqués à ce point que ceux qui sont titulaires de la fonction publique aient besoin d'être « formés » au b a ba de la République ?

En novembre 1989 – c'est loin tout ça - le ministre de l'Éducation nationale, Lionel JOSPIN, qui a saisi le Conseil d'État sur la question du voile en primaire et secondaire, reçoit la réponse du plus haut tribunal administratif : les enseignants n'ont qu'à se débrouiller eux-mêmes et décider si oui ou non ils admettent des voilées dans leurs classes ... Deux siècles après la reconnaissance de l'état laïque, les institutions de la France, y compris les plus hautes, gouvernement et conseil d'État, auraient eu besoin d'être formées à la laïcité ! Depuis, le sentiment anti laïque a grandi dans le pays marqué par des attentats islamistes attaquant les Français dans leur vie quotidienne et la police avant le meurtre terrifiant d'un professeur faisant son métier, Samuel PATY.

Pourquoi cet oubli de l'assise même de la République ? Pourquoi tant de jeunes gens, formés dans les écoles de la République, ont-ils de l'aversion pour la laïcité qui garantit pourtant à chacun la liberté de conscience et d'expression ? Le libéralisme idéologique, celui qui préside au « *Traité de Lisbonne* » introduit en 2007, par forfaiture du Congrès du Parlement, dans la *Constitution* de la République française, a envahi la société et ses mœurs et les attaque chaque jour un peu plus âprement. Il est urgent que la Nation reprenne les commandes de la République et de la France, il est urgent que les citoyens oubliés par cette idéologie mercantile et injuste donnent de la voix et reprennent le pouvoir confisqué par ceux qui profitent de la marchandisation de tout et de tous, il est urgent que cesse enfin ce contresens de l'histoire nationale.

Capitalismus delendus est.